Formations à la Matériovigilance
2026 - 2027

Date	Public	Lieu	Horaires métropole	Horaires Antilles	Horaires Guyane
Mardi 15 décembre 2026	Autres professionnels	*Visio-conférence*	13h30 - 16h30	8h30 - 11h30	9h30 - 12h30
Mardi 26 janvier 2027	CLMV et suppléants	*Visio-conférence*	14h - 19h	9h - 14h	10h - 15h
Mardi 9 mars 2027*	CLMV et suppléants	***IMS Académie Hôpital Xavier Arnozan Av du Haut-Lévêque 33600 Pessac***	9h - 17h		
Jeudi 8 avril 2027	Autres professionnels	*Visio-conférence*	14h30 - 17h30	8h30 - 11h30	9h30 - 12h30
Jeudi 3 juin 2027	CLMV et suppléants	*Visio-conférence*	14h - 19h	8h - 13h	9h - 14h
Jeudi 30 septembre 2027	Autres professionnels	*Visio-conférence*	14h30 - 17h30	8h30 - 11h30	9h30 - 12h30
Mardi 16 novembre 2027*	CLMV et suppléants	*Visio-conférence*	9h - 17h		

CLMV = Correspondants locaux de matériovigilance
Autres professionnels = Professionnels des établissements de santé, n'assurant ni la fonction de correspondant local ni celle de suppléant de matériovigilance
**Formation payante (organisée avec l'IMS) : 200€ hors repas (validant pour la formation continue, hors DPC)*

Contenu des formations :

Correspondants locaux (CLMV) et suppléants de matériovigilance

- Détail des rôles et missions
- Savoir analyser un signalement
- Gestion des DM incriminés
- Mise en place de mesures conservatoires
- Gestion des avis de sécurité
- Mise en situation avec analyse de cas pratiques

Autres professionnels des établissements de santé (médicaux, paramédicaux, techniques et administratifs)
N'assurant ni la fonction de correspondant local ni celle de suppléant de matériovigilance

- Définition et champ de la matériovigilance
- Quels incidents déclarer à son correspondant local et comment
- Gestion des dispositifs incriminés
- Mise en œuvre d'un avis de sécurité
- Présentation et analyse de cas

Modalités d'inscription :

Pour la Nouvelle-Aquitaine :

- Pour les formations payantes organisées avec l'IMS (mars et novembre) : inscription en ligne en complétant le formulaire d'inscription ou par mail à ims.academie@chu-bordeaux.fr, formation n°AC0076-01
  /!\ Clôture des inscriptions 1 mois avant la formation
- Pour toutes les autres formations (gratuites) :
  Par mail à materiovigilance-reactovigilance.aquitaine@chu-bordeaux.fr

Pour les Antilles et la Guyane :

Par mail à materiovigilance-reactovigilance.aquitaine@chu-bordeaux.fr